



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

9 | 1997

Émile Benveniste. Vingt ans après

Benveniste et la syntaxe générale

Gilbert Lazard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/1006>

DOI : [10.4000/linx.1006](https://doi.org/10.4000/linx.1006)

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 1997

Pagination : 95-106

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Gilbert Lazard, « Benveniste et la syntaxe générale », *Linx* [En ligne], 9 | 1997, mis en ligne le 05 juillet 2012, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1006> ; DOI : [10.4000/linx.1006](https://doi.org/10.4000/linx.1006)

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

Benveniste et la syntaxe générale

Gilbert Lazard

Le terme de syntaxe générale est employé par Benveniste lui-même. C'est le nom sous lequel il a certaines années (1950, 1956, 1957) présenté le cours qu'il donnait au Collège de France le lundi matin (celui était du mardi était consacré à la grammaire comparée), et l'expression figure dans le titre d'un de ses articles : "La phrase relative, problème de syntaxe générale". Mais, avant d'aborder ce sujet, je voudrais évoquer quelques généralités sur la conception que Benveniste avait de la linguistique.

Il distingue trois étapes dans l'histoire de l'étude du langage. "Pendant des siècles, depuis les Présocratiques [...] jusqu'à la fin du Moyen Age latin, la langue est restée objet de spéculation, non d'observation. [...] Cette attitude n'a guère changé jusqu'au XVIII^e siècle." (PLG I 19) La deuxième étape est celle de la découverte du sanscrit et de la naissance de la grammaire comparée au début du XIX^e siècle. "L'œuvre accomplie au cours d'un siècle est ample et belle. [...] Mais il faut voir que, jusqu'aux premières décennies de notre siècle, la linguistique consistait essentiellement en une génétique des langues." Dans la troisième phase, "celle d'aujourd'hui" (Benveniste écrit cela en 1963), "la linguistique prend pour objet non la philosophie du langage ni l'évolution des formes linguistiques, mais d'abord la réalité intrinsèque de la langue, et elle vise à se constituer comme science, formelle, rigoureuse, systématique."

A ces trois étapes du développement de la linguistique, il faudrait sans doute, selon les adeptes de la grammaire générative, en ajouter une quatrième, commencée en 1957 avec les *Syntactic structures* de Noam Chomsky. Benveniste n'y fait que des allusions fugitives, sur un ton neutre¹. Ce serait,

¹ Chomsky "retrouve dans les considérations de Descartes sur le fonctionnement de l'esprit la justification philosophique de ce qu'il appelle, lui, la grammaire générative" (PLG II 31, dit en 1968). A propos des formes linguistiques de l'énonciation, "La "grammaire transformationnelle" vise à les codifier et à les formaliser pour en dégager un cadre permanent, et, d'une théorie de la syntaxe universelle, propose de remonter à une théorie du fonctionnement de l'esprit" (*ibid.* 81, écrit en

selon les linguistes de cette école, celle de la linguistique enfin instaurée comme science. Personnellement, si je peux me permettre une digression, je pense que c'est une illusion. L'hypothèse de base, qui a d'ailleurs changé plusieurs fois depuis 1957, est l'existence dans le cerveau humain d'une certaine organisation syntaxique innée. Jamais, dans toute l'histoire de la linguistique, une hypothèse n'a été mise à l'épreuve par tant de chercheurs et pendant si longtemps : le résultat est décevant. L'hypothèse, sous ses différentes formes, s'est toujours révélée inadéquate à de nombreux faits de diverses langues. Les générativistes, à ma connaissance, n'ont jamais établi aucune "loi", c'est-à-dire aucune régularité objective, démontrée de telle manière qu'elle s'impose à tout linguiste de bonne foi.

Malgré des découvertes intéressantes, faites dans des domaines qu'ils ont été les seuls à cultiver, mais qui, apparemment, auraient pu être atteintes par d'autres méthodes, la pratique des générativistes me paraît s'apparenter à certains égard à la théologie et à d'autres à l'astrologie. Comme les théologiens, beaucoup d'entre eux consacrent un temps immense, des efforts considérables et des trésors d'ingéniosité à tenter d'accorder les données qu'ils constatent avec les textes sacrés, je veux dire les écrits du maître. Comme les astrologues, ils bâtissent des constructions rigoureuses sur des bases fragiles : à quoi sert d'élaborer un appareil formel précis utilisant des notions telles que, par exemple, celles de sujet et d'objet, alors que ces notions, simplement empruntées à la tradition, ne sont pas clairement définies et que rien n'en garantit la validité universelle ?

Cela dit, la question demeure : la linguistique est-elle une science ? Sur ce point, l'opinion la plus autorisée me paraît être celle de mon vieux camarade, l'épistémologue Gilles-Gaston Granger. Celui-ci, dans sa leçon inaugurale au Collège de France (6 mars 1987), définit ce qu'il appelle une "proto-science". Telle était, selon lui, la physique avant Galilée : "coexistent, donc, et se succèdent, des "physiques" et des "mécaniques" qui ne délimitent pas de la même façon leur objet, ni ne se soumettent aux mêmes règles générales d'observation, ni ne font usage d'un outillage matériel et conceptuel uniforme, ni même ne posent les problèmes qu'elles peuvent avoir en commun dans des termes comparables [...] C'est ici le cas, continue-t-il, et peut-être ici seulement, de faire usage de la notion récente de *paradigme* introduite par Th. Kuhn ; mais ce serait pour montrer qu'elle s'appliquerait beaucoup mieux qu'à la science instituée comme telle, aux multiples et concurrentes figures de cette proto-science." Et dans la suite de cette même leçon il évoque la linguistique comme "une science dont il faut oser dire, malgré ses succès certains, qu'elle est encore, en tant que *science*, à l'état naissant, comme en témoigne la pluralité de ses paradigmes."

Benveniste semble avoir eu une position voisine. Décrivant le développement de la linguistique au XXème siècle et après avoir évoqué l'influence de Saussure, de Bloomfield, de Sapir, il s'exprime ainsi en 1968 : "Vous le voyez, des

1969). Benveniste était trop occupé par ses propres recherches pour avoir le loisir d'approfondir et de critiquer les travaux générativistes.

courants indépendants ont finalement convergé et ont produit cette éclosion d'une linguistique très exigeante, *essayant de se formuler comme science* " (souligné par moi, GL) (PLG II 16). Il parle, en 1968 aussi, "d'une linguistique qui essaie de se constituer comme science" (*ibid.* 29). Dans un texte de 1967, il déclare : "Toute discipline qui vise à acquérir le statut de science doit d'abord définir ses constantes et ses variables, ses opérations et ses postulats, et tout d'abord dire quelles sont ses unités" (*ibid.* 219). J'ai cité plus haut le passage (de 1963) où il définit la troisième phase de l'histoire de la linguistique comme celle où "elle vise à se constituer comme science, formelle, rigoureuse, systématique".

Pour lui, la linguistique n'est donc pas encore une science constituée. Mais, justement, tout son effort, surtout dans les années soixante, a consisté, me semble-t-il, à tenter de poser les bases d'une véritable science linguistique. Il part de l'idée saussurienne "que le langage en lui-même [...] est synchronie et structure et qu'il ne fonctionne qu'en vertu de sa nature symbolique" (PLG I 5), d'où "l'importance primordiale de la notion de système et de la solidarité restaurée entre tous les éléments d'une langue" (*ibid.*). De ces vues, "on pourrait dire qu'elles marquent le début d'une linguistique conçue comme *science*, par sa cohérence, son autonomie et les visées qu'on lui assigne" (*ibid.*, écrit en 1954). Cette science ne sera pas "science des faits empiriques, mais science des relations et des déductions" (*ibid.* 17). Benveniste est revenu plus d'une fois sur ces principes inspirés de Saussure, toujours avec la même énergie. Voici quelques citations, parmi d'autres semblables : "la langue est forme, non substance, et [...] les unités de la langue ne peuvent se définir que par leurs relations" (*ibid.* 93) ; "une étude de [...] tout fait linguistique doit commencer par une définition de sa *différence*" (*ibid.* 166) ; "chacune des unités d'un système se définit ainsi par l'ensemble des *relations* qu'elle soutient avec les autres unités et par les *oppositions* où elle entre : c'est une entité relative et oppositive" (*ibid.* 21).

La langue est donc un système de signes, dont chacun se définit par opposition aux autres : elle doit faire l'objet d'une étude purement sémiologique. Mais en même temps cet ensemble "de signes, d'unités de sens, nombreuses, mais toujours en nombre fini", permet "la production indéfinie de messages en variétés illimitées" (PLG II 97). Benveniste était profondément conscient du problème très difficile que pose la mise en oeuvre de la langue dans le discours, ou, comme il dit, "la conversion du langage en discours" (PLG I 254). "L'habitude nous rend facilement insensibles à cette différence profonde entre le langage comme système de signes et le langage assumé comme exercice par l'individu" (*ibid.*). Tous ses travaux de linguistique générale pendant la dernière partie de sa carrière sont dominés par ce problème. C'est pourquoi il s'est intéressé aux composés, aux périphrases, à l'auxiliation, car ces séquences complexes ont cette particularité qu'elles se sont formées dans le discours, mais ont pris place dans le système des signes de la langue : elles paraissent ainsi offrir à l'analyste une voie d'accès à l'étude des relations entre la langue comme système sémiologique et le discours comme processus de communication.

C'est dans cet esprit, et toujours dans l'effort de fondation d'une science linguistique, que Benveniste, à la même époque, a élaboré sa fameuse distinction entre "sémiotique" et "sémantique". Ce qu'il désigne ainsi, ce sont deux "modes de signifiante". Le mode sémiotique est propre au signe linguistique. "Pris en lui-même, le signe est pure identité à soi, pure altérité à tout autre [...] Il existe quand il est reconnu comme signifiant par l'ensemble des membres de la communauté linguistique, et il évoque pour chacun, en gros, les mêmes associations et les mêmes oppositions" (*PLG II 64*). Le sémantique est le mode de signifiante du discours. Il "prend nécessairement en charge l'ensemble des référents, tandis que le sémiotique est par principe retranché et indépendant de toute référence" (*ibid.*). Et encore : "Le sémiotique (le signe) doit être RECONNU ; le sémantique (le discours) doit être COMPRIS" (*ibid.*).

Cette distinction est la contribution propre de Benveniste à une conception fondamentalement saussurienne. "Quand Saussure a défini la langue comme système de signes, il a posé le fondement de la sémiologie linguistique. Mais nous voyons maintenant que, si le signe correspond bien aux unités signifiantes de la langue, on ne peut l'ériger en principe unique de la langue dans son fonctionnement discursif [...] En réalité le monde du signe est clos. Du signe à la phrase il n'y a pas transition, ni par syntagmation ni autrement. Un hiatus les sépare. Il faut dès lors admettre que la langue comporte deux domaines distincts, dont chacun demande son propre appareil conceptuel" (*PLG II 65*). Il en résulte logiquement qu'il faut concevoir "deux linguistiques distinctes" (*ibid.* 235) ; c'est la condition nécessaire, "si elles doivent, séparées, conquérir chacune plus de rigueur, quitte à voir ensuite comment elles peuvent se joindre et s'articuler" (*ibid.* 236).

Il est difficile de dire quel aurait été le résultat de ce grand effort de théorisation. Il n'est pas douteux que ce programme ambitieux visait bel et bien à fonder la linguistique (ou les deux linguistiques) comme science. Mais Emile Benveniste a été, en pleine activité, interrompu par la maladie en novembre 1969, et personne n'a pris la suite du travail dans la même ligne. Je ne suis pas en mesure de dire dans quelle mesure ces idées ont pu influencer, nourrir ou infléchir les travaux des uns ou des autres en France ou à l'étranger. Je voulais seulement signaler cette orientation et cette ambition de la pensée de Benveniste. Je m'attacherai maintenant à certains de ses travaux antérieurs, surtout ceux des années cinquante, dans lesquels, de manière moins explicitement théorique, il ne s'en est pas moins efforcé de dégager de l'observation des langues des considérations générales.

Il me semble que, dans cette phase de son activité de linguiste généraliste, il s'est soucié surtout de découvrir des constantes, ce que nous appellerions aujourd'hui des invariants². Il en est de deux sortes. Les unes sont

² Je n'ai relevé le mot "invariant" qu'une fois dans les *PLG* (I 155), dans un contexte où il s'applique à la fonction assertive du verbe dans la phrase et où il s'oppose à la variable qu'est "la forme verbale comme donnée matérielle".

universelles : ce sont celles qui font partie des conditions de l'énonciation. L'auteur en a traité plus d'une fois, avec une particulière prédilection. Ce sont d'abord les personnes du dialogue, le *je*, cette "réalité de discours, qui est chose très singulière" (PLG I 252), et son complément indispensable, le *tu*. C'est aussi le "temps linguistique", dont le présent coïncide avec le moment de l'énonciation et qu'il distingue soigneusement de ce qu'il appelle le "temps chronique". Ce sont tous les instruments de "l'ostension", tels que *ce, cela, ici*, etc. Tous ces éléments font partie, en toute langue, de "L'appareil formel de l'énonciation", pour reprendre le titre d'un article de 1970. Bien avant cette date toute une série d'articles attestent l'attention toute spéciale que Benveniste accordait à cet aspect du langage : "Structure des relations de personne dans le verbe" (1946), "La nature des pronoms" (1956), "De la subjectivité dans le langage" (1958), "Les relations de temps dans le verbe français" (1959), "L'antonyme et le pronom en français moderne" (1965). Sans doute faut-il voir là une première approche de ce qu'il concevait comme une linguistique du discours. On sait le développement qu'ont pris depuis les études sur le domaine de ce qu'on appelle la pragmatique³.

Les autres invariants sont les invariants empiriques, ceux que l'on tente de saisir, par une démarche inductive, à partir de l'observation des langues. C'est cet aspect de l'oeuvre de Benveniste que je veux examiner plus particulièrement. Il suppose évidemment une exploration extensive de langues aussi diverses que possible. Benveniste s'y est appliqué. Spécialiste premièrement des langues indo-européennes, il a toujours montré une grande curiosité pour des langues d'autres familles. On relève dans l'index des *PLG I* les noms d'une trentaine de langues non indo-européennes. Il était notamment curieux des langues amérindiennes, qu'il évoque plus d'une fois dans ses travaux, car il y trouvait, plus qu'ailleurs peut-être, des structures différentes de celles des langues qui nous sont familières. Non seulement il a utilisé la documentation disponible, qui était alors beaucoup moins abondante qu'aujourd'hui, mais il a lui-même mené une enquête en Alaska et dans l'ouest du Canada : s'il n'en a guère tiré de publication spécifique, il en a fait bénéficier à l'occasion ses confrères de la Société de linguistique de Paris et ses auditeurs du Collège de France.

Il est vrai qu'il s'attarde plus volontiers et plus en détail sur l'analyse des faits dans des langues indo-européennes, tout simplement parce qu'il pouvait en traiter de première main et avec une abondante documentation. Mais très souvent il les éclaire et les met en perspective par la comparaison avec des langues "exotiques". C'est ainsi qu'il a su déceler des "convergences typologiques" (c'est le titre de l'article) entre le français et les autres langues romanes d'une part et des langues uto-aztèques d'autre part dans la formation d'un type de composé issu d'une forme d'incorporation : *maintenir* = "tenir avec la main", *bouleverser* = "retourner (sens premier de *verser*) en boule", *colporter* = "porter au cou", *saupoudrer* = "poudrer de sel", sont du même type que des

³ Benveniste emploie une fois le mot "pragmatique" en évoquant Charles Morris (PLG I 252).

verbes à incorporation décrits par Sapir en paiute méridional ou par Whorf en aztec. En l'occurrence, quelques langues indo-européennes se comportent de manière inhabituelle pour cette famille et se rapprochent ainsi de certaines langues exotiques. Plus souvent, le linguiste, constatant des faits plus ou moins largement répandus dans des langues de diverses structures, observe que les langues indo-européennes se singularisent et il conclut qu'elles représentent un type plutôt exceptionnel. Ainsi, à propos de la phrase nominale, il dit qu'elle est si répandue qu'"on aurait plus vite fait de dénombrer les langues flexionnelles qui ne la connaissent pas (telles les langues européennes occidentales d'aujourd'hui)" (PLG I 151). Ou encore, à propos de la troisième personne qui est souvent traitée dans la conjugaison autrement que les deux autres, mais qui, dans les langues indo-européennes anciennes, est conformée aux deux premières, il note que c'est une anomalie et ajoute : "Nous avons ici une régularité de caractère extrême et exceptionnel" (PLG I 230).

Dans ses comparaisons et analyses, Benveniste insiste souvent sur la caractère "formel" des faits considérés. Le linguiste, déclare-t-il, a "une conscience toujours plus vive de la spécificité formelle des faits linguistiques" (PLG I 267). C'est que la forme seule permet de les identifier et par conséquent de les saisir : "Les manifestations du *sens* semblent aussi libres, fuyantes, imprévisibles, que sont concrets, définis, descriptibles, les aspects de la *forme*" (PLG II 216). Cette attitude est conforme à la définition saussurienne du signe : un signifié n'existe, c'est-à-dire n'est distinct d'autres signifiés, qu'autant qu'il est lié à un signifiant distinct d'autres signifiants. C'est le principe de pertinence, qui a été explicité et développé par les phonologues, mais qui avait été appliqué bien avant par Meillet⁴. Mais en même temps et fort logiquement, car conformément toujours à la définition du signe, Benveniste insiste aussi sur la présence du sens. Il le fait par opposition au structuralisme behaviouriste issu de l'enseignement de Bloomfield et représenté notamment par Z. E. Harris, doctrine qui dans les années cinquante dominait une bonne partie de l'activité linguistique aux Etats-Unis. C'est dans cet esprit qu'il écrit, par exemple : "Plutôt que de biaiser avec le "sens" et d'imaginer des procédés compliqués — et inopérants — pour le laisser hors de jeu en retenant les traits formels, mieux vaut reconnaître franchement qu'il est une condition indispensable de l'analyse linguistique" (PLG I 122). Dans cette conception sémiologique de la langue, conception toujours fortement affirmée, il ne saurait être question de négliger l'une des deux faces du signe. Si c'est le signifiant qui permet de le saisir, c'est le signifié qui fait sa raison d'être : "Avant tout chose, le langage signifie, tel est son caractère primordial, sa vocation originelle qui transcende et explique toutes les fonctions qu'il assure dans le milieu humain" (PLG II 217).

⁴ Dans ses *Etudes sur l'étymologie et le vocalisme du vieux slave* (Paris, 1902), p.5, Meillet s'explique ainsi sur sa méthode : "aucune catégorie sémantique n'a été admise qui ne répondît à un moyen d'expression distinct dans la langue même. Il a paru tout à fait vain de préciser arbitrairement des nuances de sens plus ou moins subtiles là où la langue n'a point institué de signes propres ; nul critérium ne permet de fixer où l'on doit s'arrêter dans ces distinctions."

C'est sans doute cette conception de la langue, conception selon laquelle chaque élément doit être défini par sa place dans le système et par ses relations avec les autres éléments, qu'il faut reconnaître dans l'épithète "linguistique" que Benveniste emploie avec prédilection lorsque, à d'autres descriptions, traditionnelles ou non, il oppose ses propres analyses. Les exemples sont nombreux : le problème de la phrase nominale doit "être posé dans ses termes linguistiques" (PLG I 158) ; on dégage "le principe d'une distinction proprement linguistique" (*ibid.* 172) ; on fait appel "à un critère purement linguistique" (*ibid.* 173) ; on constate "un trait dont il faut définir la nature linguistique" (*ibid.* 232) ; les composés sont définis "dans leurs relations intra-linguistiques" (PLG II 160). Un article est intitulé : "'Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques". A propos des pronoms en français, l'auteur s'en prend à Damourette et Pichon : comme la série *je* et la série *moi* ne commutent jamais, "parler de "personne ténue" ou "étouffée", c'est seulement déguiser en notion psychologique une réalité linguistique insuffisamment décrite" (*ibid.* 198). A propos de la doctrine traditionnelle des trois personnes mises sur le même plan et considérées comme de même statut, il dénonce "le caractère sommaire et non-linguistique d'une catégorie ainsi posée" (PLG I 226). Dans toutes ces expressions, on reconnaît le souci permanent de dégager du champ des disciplines voisines le domaine propre de la linguistique, qu'il s'agit d'établir comme science autonome.

Etant donc entendu qu'il faut partir de la forme et qu'il ne faut jamais perdre de vue sa nature signifiante, comment procéder pour atteindre des invariants à travers l'observation des langues ? Et d'abord de quelle nature sont ces invariants ? Ce ne sont pas des formes, naturellement, ni même des catégories ; ce sont des fonctions, des relations. "Ce qu'il y a de comparable dans des systèmes linguistiques complètement différents entre eux, ce sont des fonctions, ainsi que les relations entre ces fonctions, indiquées par des marques formelles" (PLG I 222). Cette citation est empruntée à la conclusion de l'article sur la phrase relative. L'introduction du même article explique très nettement le principe de la méthode. Il s'agit de mettre en lumière une "rapport interne" : si l'on montre que "ce même rapport existe identique à l'intérieur de langues de types différents, la possibilité sera établie d'un modèle de comparaison syntaxique entre langues hétérogènes" (*ibid.* 209). Cette formulation indique clairement que l'auteur avait conscience, en 1957, d'ouvrir une voie nouvelle de comparaison typologique ; ce n'est pas par hasard que son article porte dans le titre la mention de la "syntaxe générale". C'est donc ainsi qu'il montre que la phrase relative, dans des langues diverses, a un statut comparable à celui de l'adjectif qualificatif⁵, que la construction possessive du parfait en vieux-perse et

⁵ Incidemment, il vaut la peine de rappeler que Benveniste a soutenu que "c'est l'adjectif appositionnel qui est dérivé, et non l'adjectif prédicatif" (*Annuaire du Collège de France*, 1967, p.334), c'est-à-dire que la fonction première de l'adjectif est la prédication. Il ne semble pas que cette thèse, évoquée dans un cours, ait été développée dans un article. Rappelons aussi qu'il a soutenu dans un cours antérieur que, dans les dérivés, "c'est le suffixe qui représente le déterminé et le thème le déterminant" (*ibid.* 1963, p.285) : cette idée est aujourd'hui en faveur chez divers linguistes.

en arménien classique est du même type que, dans d'autres langues, l'auxiliation à l'aide du verbe avoir", et aussi qu'il indique que les systèmes de classes nominales "sont fonctionnellement analogues aux divers modes d'expression du "nombre grammatical" dans d'autres types de langues" (*ibid.* 118).

Dans l'application de la méthode, la pratique de Benveniste manifeste un grand souci de précision tant dans le contrôle des formes que dans l'analyse sémantique. Il prend soin plus d'un fois, lorsqu'il travaille sur corpus, d'indiquer qu'il a fait un relevé exhaustif des formes, ou, lorsqu'il présente une hypothèse suggérée par l'intuition, mais qu'il n'a pu mettre à l'épreuve par un examen complet de la documentation, de dire qu'il faudrait faire un contrôle exhaustif⁶. Quant à l'analyse sémantique, c'est certainement l'un de ses points forts. Il y montre toujours beaucoup de pénétration et une grande ingéniosité. On connaît son analyse des prépositions latine *pro* et *prae* : Michèle Fruyt nous dira ce qu'il faut en penser aujourd'hui ; on en admire en tout cas la subtilité. Je ne résiste pas au plaisir d'évoquer aussi celle du verbe *τρέφειν* en grec classique, verbe qui veut dire "nourrir", mais aussi "cailler". Benveniste explique ces deux emplois par une valeur originelle qui serait "favoriser la croissance naturelle d'un être ou d'une chose". Il montre que, contrairement à une croyance répandue, le "sens premier" d'un mot n'est pas nécessairement plus concret que ceux qui en dérivent. Au contraire. Si, en indo-européen, le nom de l'arbre ou du chêne d'une part et des mots signifiant "fermeté, puissance" et aussi "confiance" d'autre part, appartiennent à la même racine, ce n'est pas l'arbre qui a "créé la notion de solidité", mais à l'inverse c'est cette notion abstraite qui est à l'origine de son nom, "le solide, le ferme" : "on voit ici combien est fallacieux le critère du "concret" et de l'"abstrait" appliqué à une reconstruction, et combien importante la distinction nécessaire entre la signification et la désignation" (*PLG* I 301). Qu'il me soit permis de rappeler encore, quoiqu'elle ne touche pas la question de la syntaxe générale, la très jolie étude sur la notion de "rythme" et sur l'évolution sémantique de son étymon grec.

Toutes ces discussions sémantiques "tournent autour d'une même question, qui est l'identification des traits distinctifs par opposition aux variantes : comment définir la distribution et les capacités combinatoires d'un "sens" ; comment un sens tenu pour différent d'un autre peut ne représenter qu'une de ses variantes ; comment la variante d'un sens se "sémantise" à son tour et devient une unité distincte" (*PLG* I 307). Ces considérations peuvent conduire le lecteur à se demander si l'auteur n'admettrait pas l'idée que tous les sens d'un mot peuvent se ramener à une *Gesamtbedeutung* ou *Grundbedeutung*. En fait, la dernière citation est extraite d'un article intitulé "Problèmes sémantiques de la reconstruction", où la perspective est diachronique. C'est dans la diachronie que l'auteur cherche le point de départ

⁶ Par exemple : "Une étude exhaustive de la phrase nominale chez Homère, qui serait nécessaire, nuancerait sans doute ces distinctions, en faisant leur part aux formules, aux variantes, aux imitations. " Mais l'auteur ajoute aussitôt, avec son audace habituelle : "Le principe même de la répartition resterait intact" (*PLG* I 165).

des différents sens d'une même forme ; c'est dans la diachronie qu'une même unité peut se trouver scindée en deux (on se rappelle son fameux exemple du verbe "voler" en français). Quant à la synchronie, je ne crois pas que rien autorise à penser que Benveniste prétendait que tous les sens d'un mot quelconque ne sont que des variantes d'une signification fondamentale. Sa position me paraît clairement représentée par le principe, qu'il affirme, que "le "sens" d'une forme linguistique se définit par la totalité de ses emplois, par leur distribution et par les types de liaison qui en résultent. En présence de morphèmes identiques pourvus de sens différents, on doit se demander s'il existe un emploi où ces deux sens recouvrent leur unité. La réponse n'est jamais donnée d'avance" (*PLG I 290*). Autrement dit, une même forme peut avoir des sens très différents les uns des autres sans que son unité soit rompue. Cette unité sémantique réside dans les liaisons qui existent de proche en proche entre les différents sens. Elle n'est rompue que si disparaissent les emplois où s'établit l'une de ces liaisons : on a alors affaire à deux unités distinctes : la polysémie fait place à l'homonymie.

Je voudrais maintenant passer une revue rapide des quelques articles où Benveniste s'est appliqué, sur des problèmes particuliers, à ces recherches de syntaxe générale. Dans l'étude sur la phrase relative, on a bien l'impression que le point de départ fut, dans son esprit, la question du statut des pronoms relatifs dans les langues indo-européennes anciennes. C'est d'ailleurs à celles-ci qu'il consacre une bonne partie de l'article. Mais il élargit la question en la plaçant dans le cadre de la linguistique générale, ce qu'indique bien le titre ("La phrase relative, problème de syntaxe générale"), et il affirme clairement la volonté d'en faire une étude qui se situe dans ce que nous appellerions aujourd'hui comparaison typologique ou recherche des invariants : "L'essai est ici tenté d'une méthode de comparaison portant sur un certain modèle de phrase étudié dans des langues de familles différentes" (*PLG I 208*). Telle est la première phrase de l'article. Il expose ensuite, d'après les descriptions dont il disposait, la construction des propositions relatives en ewe, langue africaine, en tunica, en navaho, en chipewyan, langues amérindiennes, en sumérien, langue morte de Mésopotamie, en arabe classique, enfin dans des langues indo-européennes, grec classique, sanscrit, iranien ancien, hittite, latin. A la lumière de la comparaison avec les autres langues, les faits indo-européens s'éclairent d'un jour nouveau et prennent place (pour une fois !) dans une tendance générale, tendance à introduire la proposition relative, comme le qualificatif, par une sorte de démonstratif. La construction des relatives a fait depuis l'objet d'études typologiques beaucoup plus étendues (C. Touratier, C. Lehmann). Les spécialistes diront ce qu'il y a à retenir de celle de Benveniste. Elle donnait en tout cas une indication de méthode.

L'article sur la phrase nominale, qui est antérieur, procède du même esprit, quoique l'objectif de syntaxe générale y soit moins nettement affirmé. Il est orienté aussi sur l'indo-européen, mais il s'appuie aussi sur la comparaison avec des langues d'autres familles, hupa, siuslaw, hopi, tibatulabal, coos,

langues amérindiennes, ilocano, tagalog, langues des Philippines, hongrois, turc. La distinction qu'il établit, pour le grec classique et l'indo-européen ancien en général, entre la phrase nominale, exprimant une vérité générale, intemporelle, et la phrase à verbe "être", énonçant une situation circonstancielle, a été critiquée. Mais l'article avait aussi pour but de réagir contre une opinion plus ou moins répandue (probablement surtout chez les indo-européanistes), qui tendait à voir la phrase nominale comme une phrase privée de verbe, donc incomplète, et de la poser comme une réalité syntaxique radicalement différente de la phrase verbale, ce qui était juste et utile.

Les questions concernant les variations de diathèse, et en particulier la diathèse moyenne, ont été abondamment étudiées pendant la période récente, dans une perspective typologique. L'étude de Benveniste, "Actif et moyen dans le verbe", qui date de quarante-cinq ans, semble d'un caractère complètement différent, car elle ne traite que d'indo-européen. L'auteur fait mine de s'étonner du fait que, dans les langues anciennes de cette famille, le passif n'est qu'une modalité du moyen et que l'opposition fondamentale de diathèse est entre actif et moyen, et il se demande quelle est la fonction de pareille opposition. Il la trouve dans la relation du procès avec le sujet : "Dans l'actif, les verbes dénotent un procès qui s'accomplit à partir du sujet et hors de lui. Dans le moyen, [...] le verbe indique un procès dont le sujet est le siège ; le sujet est intérieur au procès" (PLG I 172). De cette valeur du moyen, il dérive des emplois variés habituellement reconnus à cette diathèse. Mais, du même coup, sans alléguer de faits d'autres langues (la comparaison est ici implicite), il met en valeur un trait extrêmement caractéristique des langues indo-européennes en question. Contrairement à beaucoup d'autres langues, la diathèse y est exprimée, non par des affixes ou des périphrases, mais par la forme de la désinence personnelle. Celle-ci se trouve donc grouper en elle "un ensemble de trois références, qui, chacune à sa manière, situent le sujet relativement au procès : la personne, suivant que le sujet entre dans la relation de personne "je-tu" ou qu'il est "non-personne" [...] ; le nombre, suivant qu'il est individuel ou plural ; la diathèse enfin, selon qu'il est extérieur ou intérieur au procès" (*ibid.* 174). Cette particularité est une des manifestations d'un trait que Benveniste souligne lui-même ailleurs, à savoir la présence exclusive du sujet grammatical dans la morphologie verbale indo-européenne, en quoi elle s'oppose à celle de nombreuses autres langues : c'est là assurément un fait de grande importance typologique.

L'étude sur ""Être" et "avoir" dans leurs fonctions linguistiques" est aussi pour une bonne part consacrée à diverses langues indo-européennes, mais mises en perspective par une vaste comparaison avec d'autres langues, les langues sémitiques, les langues turques, le mongol, le géorgien, et des langues africaines, ewe et vai. Dans beaucoup de langues, contrairement aux langues occidentales modernes, la copule et le verbe d'existence sont entièrement distincts. Beaucoup aussi n'ont pas de verbe "avoir" : l'expression de la possession se fait au moyen de "être" (type *mihī est* "à moi est"). La conclusion est que, selon la forte formule de l'auteur, "avoir" n'est qu'un "être-à" renversé :

c'est, comme "être", un verbe d'état. Sur cette base se développe une analyse du parfait, formé, dans diverses langues, à l'aide de "être" ou "avoir" comme auxiliaire.

Cette dernière analyse rejoint et généralise les conclusions de l'article, publié antérieurement, sur "La construction passive du parfait transitif". Je voudrais m'étendre un peu plus longuement sur ce dernier article, parce qu'il m'est particulièrement familier et parce que c'est un bon exemple de la méthode benvenistienne. La construction analysée est illustrée principalement en vieux-perse, mais elle existe aussi en sanscrit et en arménien classique. Elle a en vieux-perse la forme *manâ krtam (astiy)* "j'ai fait", litt. "à moi est fait", où *manâ* est un génitif-datif, et *krtam* un participe passé passif. Elle est à l'origine de la construction ergative, au passé des verbes transitifs, dans de nombreuses langues indo-iraniennes modernes, kurde, pashto, hindi, etc. Curieusement, l'auteur, au début de son article, écarte d'un revers de main la question générale de l'ergatif, sans doute pour mieux se concentrer sur son objet, qui est de démontrer que la construction *manâ krtam* n'est pas une construction passive, comme il est généralement admis. "Nous tentons de remettre les faits dans leur véritable lumière et en proposons une explication toute différente" (PLG I 177). Sa thèse est qu'il s'agit d'une construction, non pas passive, mais possessive : *manâ krtam astiy* est du même type que *mihī factum est = habeo factum* (on retrouve ici l'idée de l'équivalence de "être-à" et "avoir"). Elle s'appuie sur l'argument de l'existence en vieux-perse de formes verbales passives accompagnées d'un complément d'agent introduit par la préposition *hacâ* "de" : *hacâma aθahya* "était dit par moi (litt. de moi)", voilà, dit Benveniste, la véritable construction passive.

Cette thèse a été critiquée, avec des arguments partiellement justes. Il y a en vieux-perse des formes verbales passives accompagnées d'un complément d'agent sous la forme d'un pronom au génitif-datif : ainsi tombe l'argument selon lequel la construction *manâ krtam* est radicalement distincte de la construction passive. Et pourtant Benveniste a raison. Son seul tort est sans doute d'avoir durci excessivement l'opposition entre passif et possessif ("une explication toute différente" !). En effet, *krtam* est indéniablement un participe de sens passif. D'autre part, dans bien des langues, en particulier dans les langues indo-européennes anciennes et modernes, le complément d'agent n'a pas de forme spécifique : il est traité soit comme un moyen (p. ex., instrumental dans les langues à déclinaison, préposition *par* en français), soit comme une origine (préposition *de* en français, *hacâ* en vieux-perse), soit comme un possesseur (datif au parfait en grec classique et en latin poétique). *manâ krtam* est donc de forme à la fois passive et possessive. Mais surtout, c'est là le point important, cette construction se substitue à l'ancien parfait morphologique, sorti de l'usage. A ce titre, elle se range, dans le système verbal, parmi les formes actives : c'est donc bien un parfait transitif de forme possessive. C'est d'ailleurs ce qui explique qu'elle ait donné naissance à des prétérits ergatifs dans des états de langue ultérieurs. Les linguistes qui, aujourd'hui,

s'intéressent à la genèse de la construction ergative à partir d'un passif se demandent parfois par quel processus la présence de l'agent est devenue obligatoire, alors qu'elle en général exceptionnelle avec le passif. La réponse, en l'occurrence, est immédiate : c'est que la construction en question s'est établie d'emblée comme fonctionnellement active. Benveniste l'avait bien vu : la chose lui était même si évidente qu'il ne se donne pas la peine de l'expliciter.

La façon dont il traite cette question me paraît bien caractéristique de sa manière. Quoique soucieux de précision et d'exactitude, il lui arrive quelquefois de négliger des faits qui pourraient l'obliger à infléchir sa thèse. On a l'impression que, saisi par mille idées, désireux de maîtriser des problèmes multiples qu'il abordait en même temps, aussi bien en linguistique générale qu'en grammaire comparée indo-européenne, sollicité par des tâches immenses et conscient de leur immensité, et donc pressé par le temps, il va droit au but que lui fait apercevoir son intuition, souvent fulgurante, sans avoir le loisir d'explorer toutes les broussailles de l'itinéraire.

D'autre part, il se plaît aux oppositions tranchées. Il insiste volontiers, on l'a vu à propos du passif et du possessif, sur le caractère novateur de l'analyse qu'il présente par rapport à celles de ses prédécesseurs : telle explication traditionnelle est "inexacte", "erronée", "incorrecte", les relations sont "tout autres", ou même "la vraie question [...] n'a été ni discutée ni même, semble-t-il, aperçue" (*PLG* II 183). De même, il aimait donner à ses cours un tour dramatique et il y excellait : le problème était posé, puis, à mesure que l'heure avançait, les difficultés s'amoncelaient et les explications jusque là proposées s'avéraient fallacieuses, et finalement, par un détour imprévu, surgissait une solution inattendue et convaincante.

Avec le recul du temps, on peut juger un peu trop rigides certaines oppositions qu'il établit, être tenté d'arrondir les angles, de nuancer et assouplir certaines de ses thèses, par exemple au moyen des nouveaux instruments intellectuels à la mode comme les notions de prototype et de continuum. D'autre part, la documentation sur les langues du monde s'est considérablement augmentée, et nous avons un horizon sensiblement plus large. Beaucoup de langues exotiques non seulement ont été soigneusement décrites, mais ont donné lieu à des analyses et des discussions, qui ont beaucoup enrichi la linguistique générale. Je crois que l'oeuvre de Benveniste en syntaxe générale n'en reste pas moins une riche source d'inspiration, parce qu'elle s'appuie sur une pensée profonde et rompue à tous les aspects de la linguistique, ce qui n'est pas le cas de tous les typologues d'aujourd'hui. Ceux-ci le citent rarement. Je crois cependant qu'il serait juste qu'ils reconnaissent en lui, par cette partie de son oeuvre, un pionnier de la recherche typologique et de la quête des universaux.